

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL – CM 224-08-18

À une séance régulière du conseil de la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut, tenue le 14 août 2018 à 13 h 15, au Mont Avalanche, sis au 1657, Chemin de l'Avalanche à Saint-Adolphe-d'Howard, sous la présidence du préfet, M. André Genest, étaient présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Joseph Dydzak	Estérel
René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles
Tim Watchorn	Morin-Heights
Nathalie Rochon	Piedmont
Claude Charbonneau	Saint-Adolphe-d'Howard
Nadine Brière	Sainte-Adèle
Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs
Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Jacques Gariépy	Saint-Sauveur
François Ghali	Wentworth-Nord

Assistaient également à l'assemblée, Jackline Williams, directrice générale, Mélissa Bergeron-Champagne, greffière à la MRC des Pays-d'en-Haut.

ORGANISME L'OMBRE-ELLE

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont eu lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller René Pelletier maire de Lac-des-Seize-Îles et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

La MRC des Pays-d'en-Haut est une alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE 28^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2018



JACKLINE WILLIAMS,
DIRECTRICE GÉNÉRALE